



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **9 mars 2009**

Délibération n° 2009-0554

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Pôle de compétitivité chimie-environnement - Soutien de la Communauté urbaine à l'animation et au développement de l'association Axelera - Avenant n° 2

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 février 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 10 mars 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mme Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Lung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Pillonel, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Jacquet), M. Vesco, Mmes Bab-Hamed (pouvoir à Mme Pierron), Baume (pouvoir à Mme Chevallier), Dagorne (pouvoir à M. Gignoux), MM. Fleury (pouvoir à Mme Vullien), Galliano (pouvoir à M. Bouju), Genin (pouvoir à M. Albrand), Giordano (pouvoir à M. Coste), Mmes Levy (pouvoir à M. Havard), Pesson (pouvoir à M. Lebuhotel), MM. Plazzi (pouvoir à M. Le Bouhart), Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Lambert), Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthelémy).

Absents non excusés : M. Arrue, Mme Bonniel-Chalier, MM. Deschamps, Imbert Y, Kabalo, Louis, Morales.

Séance publique du 9 mars 2009**Délibération n° 2009-0554**

commission principale : développement économique

objet : **Pôle de compétitivité chimie-environnement - Soutien de la Communauté urbaine à l'animation et au développement de l'association Axelera - Avenant n° 2**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 17 février 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Contexte

La chimie et l'environnement représentent aujourd'hui le deuxième secteur industriel de la région Rhône-Alpes par le chiffre d'affaires (plus de 13 milliards d'euros en 2005) et le troisième employeur industriel régional avec quelque 48 000 emplois directs. Fortement implanté sur l'agglomération lyonnaise, le secteur économique a été reconnu par la labellisation, le 12 juillet 2005, d'un pôle de compétitivité à vocation mondiale.

Créé à l'initiative de la Communauté urbaine, le pôle de compétitivité Axelera s'est donné pour ambition stratégique de développer la chimie du futur et de devenir un pôle industriel et scientifique leader en Europe d'ici 2012. Ce pôle conforte l'action de la Communauté urbaine pour la requalification de la vallée de la Chimie avec l'animation économique locale (un poste de développeur économique sur la vallée de la Chimie depuis 2004), l'implantation d'entreprises ou la réalisation d'équipements structurants.

Bilan 2006-2008

Depuis trois ans Axelera poursuit son développement. Depuis 2007, le pôle entre dans la phase 2 de son agenda stratégique. Des chiffres clés viennent illustrer et concrétiser, aujourd'hui, la dynamique engagée.

Depuis 2005, le pôle Axelera a été catalyseur de 384,5 M€ d'investissements en Rhône-Alpes avec 67 M€ au titre des onze projets de R & D conduits par le pôle (projets collaboratifs montés et directement coordonnés par le pôle), 208 M€ au titre des 57 projets labellisés et 109 M€ concernant huit projets d'implantation et d'équipement.

A la fin de 2008 le pôle compte 150 adhérents, dont plus de 60 % d'industriels, 35 % du monde académique et un tiers de PME-PMI, issus de l'ensemble de la chaîne de valeur Chimie environnement.

En 2008, Axelera s'est donné comme plan d'actions :

- l'actualisation de la vision stratégique et développement d'impacts territoriaux structurants sur Rhône-Alpes avec le lancement d'une étude stratégique en partant des besoins du marché au niveau mondial, la participation au Plan campus Lyon et Grenoble et à la démarche Clean Tech tant au niveau régional qu'au niveau de l'agglomération,
- la poursuite de la dynamique d'innovation du pôle en assurant le management et la valorisation des projets financés (Rhodanos, Intensification des procédés, Force-Pa, Valorsites, Duramat), en obtenant les financements des projets technologiques 2007 et assurer leur démarrage (Acacia, AlterEco, Legiosecur), en montant des programmes de R & D emblématiques en 2008 sur les thématiques recyclages matières, traitement des composés organiques volatiles, et polychlorobiphényles (PCB),
- la mise en œuvre de quatre projets transversaux portant sur l'ingénierie financière et valorisation des projets, sur l'entrepreneuriat et l'essaimage, la formation prospective compétences, intelligence, économique, image, dialogue et engagement sociétal,

- la fidélisation des adhérents d'Axelera et le renforcement de l'animation de la filière avec la mise en place d'une offre de services dédiés aux adhérents, et notamment PACK-PME auprès des adhérents, la prospection de 20 nouveaux adhérents dont 10 PME, l'organisation de quatre jeudis d'Axelera par an avec une moyenne de 120 participants, l'augmentation de 15 % du nombre d'adhérents,
- le lancement de la phase d'internationalisation du pôle avec développement de quatre partenariats inter clusters, la participation à trois missions : Chine, Allemagne, et Grande Bretagne, l'accueil de délégations étrangères et la participation aux réseaux européens, notamment le réseau européen des régions chimiques (ECRN).

Objectifs et programme d'actions 2009

Dans le cadre de son agenda stratégique dédié au renforcement et à l'attractivité internationale, les enjeux prioritaires du pôle concernent la visibilité internationale, la valorisation des projets R & D en cours et la matérialisation physique d'un projet structurant. A ce titre, les enjeux de développement du pôle entre 2009 et 2011 s'articulent autour de quatre modules suivants :

- stratégie & développement : les objectifs sont d'élargir la gouvernance et de fédérer les acteurs dans la mise en œuvre de la nouvelle feuille de route stratégique du pôle afin d'augmenter la part de financement privé dans la structure Axelera,
- R & D-innovation-business : il s'agit de valoriser les projets et leurs résultats économiques, de renforcer l'implication des PME dans les projets, de poursuivre la dynamique de projets d'innovation, de finaliser le projet de création d'une plateforme d'innovation collaborative Axel-One dédiée aux matériaux et procédés propres,
- développement international : l'essentiel du travail de fond à mener portera sur les partenariats pour le développement de business, la notoriété scientifique et visibilité du pôle, avec développement du réseau inter-cluster et l'accompagnement des adhérents à l'international,
- animation : il s'agira de poursuivre les efforts de prospection-fidélisation d'adhérents pour enrichir la dynamique de réseau du pôle avec pour objectif :
 - . l'organisation d'actions de sensibilisation-formation des adhérents,
 - . le développement de réseaux avec les jeudis d'Axelera,
 - . l'organisation de la promotion du pôle (Pollutec, Université d'été de l'environnement, etc.) et la prospection d'entreprises,
 - . le développement du programme Consultant junior.

Budget prévisionnel 2009

Dépenses prévisionnelles	2009 (en € TTC)	Recettes prévisionnelles	2009 (en € TTC)
fonctionnement de l'association	310 000	produits de gestion (adhésions et conventions)	205 000
temps homme membres fondateurs	300 000	participation membres fondateurs	300 000
animation des projets transversaux	280 000		
actions de promotion, animation adhérents	150 000	<i>Subventions publiques :</i>	
étude projet plateforme technologique	20 000	Etat-Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire)	320 000
		région Rhône Alpes	100 000
		Communauté urbaine	120 000
		La Métro (Communauté d'agglomérations de Grenoble)	30 000
		Conseil général de l'Isère - Conseil général du Rhône - Conseil général de la Drôme	45 000
		Communauté de communes sud Grenoblois	10 000

développement international	70 000		
total charges prévisionnelles	1 130 000	total recettes prévisionnelles	1 130 000

Pour mener à bien ce développement, Axelera sollicite la Communauté urbaine à hauteur de 120 000 € pour 2009, soit 100 000 € au titre de l'animation du pôle, et 20 000 € pour le soutien à l'étude de faisabilité du projet plateforme technologique.

La Région est également sollicitée ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve

a) - l'avenant n° 2 à la convention de subvention pluriannuelle de 2007 avec l'association Axelera, portant sur son rôle d'animation et de développement du pôle de compétitivité Axelera.

b) - le versement d'une subvention d'un montant de 120 000 € TTC pour l'année 2009 versée en deux fois :

- 80 % versés dans un délai global de 40 jours suivant réception du certificat de notification du présent avenant à l'association,

- le solde suivant réception de la demande de versement avec le rapport d'activités, la situation comptable et un état prévisionnel au 15 novembre 2009.

2° - **Autorise** monsieur le président à signer l'avenant n° 2 à intervenir avec l'association Axelera.

3° - **La dépense** correspondante de 120 000 € TTC en 2009 sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2009 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 1295.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 11 mars 2009.